



La
FONDATION du PATRIMOINE
de L'Isle-Verte

199, rue Saint-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte, G0L 1K0

Assemblée générale annuelle
Le 15 juin 2016
à la Cour de circuit
199, rue Saint-Jean-Baptiste, L'Isle-Verte

Procès-verbal

Présences: Esther Auger, Gilberte Chassé, Françoise Dubé, Sylvie Grand'Maison, Lisette Quesnel, Ursule Thériault, Léonard Dion, Maurice Dumas, Jacques Lemieux, Marcel Lévesque.

01. Mot de bienvenue.

Marcel Lévesque, président, souhaite la bienvenue à tous ceux présents et déclare l'ouverture de l'Assemblée générale annuelle; il est 19h39.

02. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée.

Marcel Lévesque est nommé, et accepte d'agir comme président d'assemblée et Jacques Lemieux est nommé, et accepte d'agir comme secrétaire d'assemblée.

03. Lecture et adoption de l'Ordre du jour.

Marcel procède à la lecture de l'Ordre du jour.
Léonard Dion propose l'adoption de l'Ordre du jour tel que présenté.
Adopté à l'unanimité.

04. Lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 juin 2015.

Après la lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 juin 2015, il est proposé par Françoise Dubé, appuyée par Esther Auger et adopté à l'unanimité, que l'assemblée accepte le procès-verbal de l'Assemblée générale du 15 juin 2015, tel que rédigé.

05. Présentation du rapport des activités par Marcel Lévesque.

Marcel Lévesque fait la lecture de son rapport sur les activités qui ont eu lieu à la Cour de circuit, en y ajoutant des détails et des précisions qui contribuent à une meilleure compréhension de son rapport. (Voir copie en annexe).
Il mentionne aussi quelques événements qui auront lieu à la Cour de circuit pendant la saison estival et répond aux quelques questions de l'assemblée.

06. Présentation et adoption du rapport financier par Gilberte Chassé.

Gilberte Chassé présente le rapport financier, préparé par Olive Bossé, comptable, en y ajoutant certains détails pertinents.

Esther Auger propose que soient remerciés ceux et celles qui ont contribué, gratuitement, de différentes façons, à faire connaître nos activités, entre autres Annick Pelletier.

Léonard Dion, appuyé par Maurice Dumas, propose l'adoption des États financiers au 31 mars 2016.

Adopté à l'unanimité.

07. Nomination d'un vérificateur financier pour 2016-2017.

Il est proposé par Esther Auger, suite à la recommandation de Gilberte Chassé, et appuyé par Marcel Lévesque et adoptée à l'unanimité, que Olive Bossé soit reconduite dans ses fonctions de vérificateur financier.

08. Modifications aux règlements.

Les modifications suivantes sont proposées aux règlements généraux:

- 1. Que le nombre d'officiers soit de sept (7) au lieu de cinq (5);
- 2. Que la fin de l'année financière soit fixée au 31 mars plutôt qu'au 31 décembre.

Gilberte Chassé propose ces modifications, appuyée par Françoise Dubé et elles sont adoptées à l'unanimité.

09. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection.

Il est proposé par Françoise Dubé et appuyé par Esther Auger que Marcel Lévesque agisse en tant que président d'élection. Il est proposé par Gilberte Chassé et appuyé par Esther Auger que Jacques Lemieux agisse en tant que secrétaire d'élection. Les deux propositions sont adoptées à l'unanimité.

10. Élection des membres du Conseil d'administration.

Esther Auger propose que Paul Fortier soit élu comme membre du Conseil d'administration. Par procuration, Paul Fortier accepte.

Ursule Thériault propose que Sylvie Grand'Maison soit élue comme membre du Conseil d'administration.

Françoise Dubé propose, appuyé par Léonard Dion, la fermeture de la période de mise en candidature.

Gilberte Chassé propose que soient acceptés les membres proposés et sa proposition est adoptée à l'unanimité.

11. Élection des officiers.

Le mandat de l'exécutif est reconduit pour la prochaine année.

12. Présentation des officiers.

En recevant, avec gratitude, les applaudissements de l'assemblée, les officiers acceptent leur charge de responsabilité.

13. Questions de l'assemblée.

Esther Auger nomme les deux employées pour la saison 2016. Elle rappelle que le «5 à 7» pour l'ouverture de la Court de circuit aura lieu le 22 juin et que le 23 juin, la Cour de circuit sera ouverte aux visiteurs. Elle mentionne aussi les différents concerts qui sont prévus au calendrier de la saison estivale 2016 et elle parle de la possibilité de la tenue de différentes activités autour de la parole citoyenne qui restent à préciser et à organiser.

Maurice Dumas souligne les difficultés à attirer les gens de L'Isle-Verte à nos activités tout en saluant les efforts de l'exécutif dans ce sens. Françoise Dubé soulève la question de recruter des ressources locales comme solution possible pour attirer les citoyens. Une discussion animée, vive et énergique s'ensuit sur l'importance d'attirer aussi des artistes de l'extérieur afin d'ouvrir notre offre de spectacles.

Avec générosité, Maurice Dumas félicite le Conseil d'administration en place pour le travail accompli pendant ce premier mandat, félicitations qu'acceptent, avec la modestie qui convient, les membres du Conseil d'administration.

14. Levée de l'assemblée.

Léonard Dion demande la levée de l'assemblée; il est 20h49.

Préparé par: Jacques Lemieux, secrétaire d'assemblée

Signature du président: